

Direction Générale
des Services



Service du
Conseil Municipal

Département des Bouches-du-Rhône

Ville de Marignane

☎ 04 42 31 11 32 ou
04 42 21 11 34
📠 04 41 09 21 96

Marignane, le 2 mars 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 AOUT 2008.

- COMPTE RENDU -

(Présents : 32, pouvoirs : 6, absent : 1)

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES, Eric, Maire, MOY Geneviève, COLIN Patricia, SIMON Chantal, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoint, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, BOUDEY Jacqueline, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, PALMASI Sandrine, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, ANTROPOLI Grégory, PEREZ Marie-José, MIRA Elisabeth, VENDRAME Richard, conseillers municipaux.

ABSENT EXCUSE : Mme Paule POUET

ONT DONNE POUVOIR : Lorenzo ROCCARO à Patricia COLIN, Robert GUIOT à Eric LE DISSES, Guy MATTEONI à Laurent LAVIE, Laurence JOUANDON à Geneviève MOY, Nathalie SUCCAMIELE à Odile CUDENNEC, Daniel SIMONPIERI à Marie Josée PEREZ.



Ouverture de la séance : 18 H 00

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le conseil désigne Monsieur PANAGOUDIS Grégory en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs reçus.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage aux dix soldats français tués en Afghanistan le 18 août 2008.

Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis les conseils municipaux des 25 et 27 juin 2008:

DATE/N°	OBJET :
26/06. 165	DCAA DEFENSE DE LA COMMUNE. ASSIGNATION EN REFERE EXPULSION DU FRONT NATIONAL POUR OCCUPATION SANS DROIT NI TITRE D'UN LOCAL COMMUNAL SITUE 51 AV. J. JAURES A MARIGNANE
26/06. 166	DCAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D UN LOCAL ASSOCIATION CLUB HALTEROPHILE ET MUSCULATION DE MARIGNANE. (Local Mille Club Chemin Bolmon).
26/06 167	DCAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D UN LOCAL ASSOCIATION CLUB MARIGNANAIS DU SPORT VOLLEY BALL (Gymnase du Carestier ; Gymnase M. Curie).
26/06.	DCAA.

168	BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D UN LOCAL ASSOCIATION CMS 1ere COMPAGNIE D'ARC MARIGNANE. (Entrepôts Surari).
26/06. 169	HABITAT VILLE. LOCATION IMMEUBLE 10 PLACE C. DESMOULINS A LA SARL FRERES.
1 ^{er} /07. 170	HABITAT VILLE. BIENS COMMUNAUX. LOCATION APPARTEMENT 156 AV. J. JAURES A MADAME ANNIE TRUPIANO.

N°/Date	OBJET
1 ^{er} /07. 172	ESE. CONCERT "NADIYA" 5 JUILLET 2008 PARC CAMOIN. CONTRAT DE CESSION DE DROIT DE REPRESENTATION SARL ARTS ET LOISIRS GESTION
1 ^{er} /07. 173	ESE. CONCERT « WILLY DENZEY » 5 JUILLET 2008 PARC CAMOIN. . CONTRAT DE CESSION DE DROIT DE REPRESENTATION SARL ARTS ET LOISIRS GESTION
1 ^{er} /07. 174	ESE. ANIMATION DISQUE JOCKEY BAL. 14 JUILLET 08. PLAGE DU JAI. CONTRAT DE PRESTATIONS AVEC LA SOCIETE SYMBOL MUSIC
1 ^{er} /07. 175	ESE. ANIMATION DISQUE JOCKEY COURS MIRABEAU. 9 AOUT 2008. CONTRAT DE PRESTATIONS AVEC L'ASSOCIATION DUO ANIMATION.
1 ^{er} /07. 176	CM. INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES : SERVICE DES SPORTS. COURSE PEDESTRE "LA MARIGNANAISE". DIMANCHE 31 AOUT 2008. (Annule et remplace la Décision du Maire du 20 mars 2007).
1 ^{er} /07. 177	DCAA. ASSURANCE "ANNULLATION D'EVENEMENTS ET GARANTIES INTEMPERIES" CONCERTS "NADYA" DU 5 JUILLET 08 ET "LIVE EMMANUEL MOIRE" DU 12 JUILLET 08. AUDITORIUM PARC CAMOIN. CABINET D'ASSURANCE ROBERT LEONARD.
1 ^{er} /07. 178	ESE. ESPACE SAINT-EXUPERY. VERIFICATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES. CONTRAT BUREAU VERITAS.
7/07. 179	HABITAT VILLE. BIENS COMMUNAUX. PAIEMENT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. ANNEE 2007
8/07. 180	CAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ASSOCIATION CMS AVIRON (sis le Canal).
10/07. 181	FONCIER. ACQUISITION IMMEUBLE LE VILLAGE CADASTRE SECTION AN N° 123-124. PROPRIETE DE MADAME SANTELLI. ANNULLATION DE PREEMPTION. (Annule la décision du 30 avril 08 n° 95).
11/07. 182	ESE. ANIMATION DISQUE JOCKEY BAL 14 JUILLET 08 COURS MIRABEAU. CONTRAT DE PRESTATIONS STE 3A PROMOTION
11/07. 183	ESE. ANIMATION DISQUE JOCKEY BAL 19 JUILLET 08 COURS MIRABEAU. CONTRAT DE PRESTATIONS STE SYMBOL MUSIC
22/07. 184	CAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE L'EST ETANG DE BERRE. DENOMME MISSION LOCALE EST ETANG DE BERRE (service emploi av. J. Jaurès)
22/07.185	CAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION CLUB MARIGNANAIS SPORTS BASKET BALL. (Gymnase du Bolmon).
22/07. 186	CAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION CMS SPORTS

	LOISIRS. (Espace L. Deleuil).
24/07. 187	CAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL ASSOCIATION PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE OUEST DENOMME PLIE MPM OUEST (Bureau service emploi).
25/07. 188	ESE. ANIMATION DISQUE JOCKEY BAL COURS MIRABEAU 26 JUILLET 08. CONTRAT DE PRESTATIONS SOCIETE GBLR PROD.
25/07. 189	ESE. ANIMATION DISQUE JOCKEY BAL COURS MIRABEAU 2 AOUT 2008. CONTRAT DE PRESTATIONS SOCIETE GBLR PROD.
29/07. 190	ESE. ANIMATION. SOIREE AVEC L'ORCHESTRE MEPHISTO. 15 AOUT 2008. CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION L'EURL ASP MISTRAL.
29/07. 191	ESE. ANIMATION. SOIREE DJ AVEC "LOIC B". 22 AOUT 2008. CONTRAT DE VENTE STE TECHNI SCENE CONCEPT EUROPE.
29/07. 192	ESE. ANIMATION. SPECTACLE "LES BELLES ET LES CLOCHARDS" BAL DE LA LIBERATION 23 AOUT 2008. CONTRAT DE CESSIION DU DROIT D'EXPLOITATION ASSOCIATION (a) MUSES.
29/07. 193	ESE. DUO DE PIANOS "DARIUS MILHAUD" 21 SEPT. 08. CONTRAT DE CESSIION DU DROIT D'EXPLOITATION DE SPECTACLE ART MANIA PRODUCTIONS.
29/07. 194	CAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ASSOCIATION CLUB MARIGNANAIS DES SPORTS DE GYMNASIQUE. (Gymnase du Bolmon).
04/08 195	CAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION CHANSONS MARIGNANE ET CREATIONS
04/08 196	CAA. DEFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE. REQUETE N°0802567-2 DEPOSEE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE PAR LA SOCIETE MEDITERRANEE.
04/08 197	CAA. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION CENTRE CULTUREL SALVADOR DALI.
13/08 198	CAA. ASSURANCE « PACTE » INDEMNISATION DES ACCIDENTS CORPORELS DES PARTICIPANTS MARIGNANAIS AUX JEUX INTERVILLES DU 4 AOUT 2008.
14/08 199	ESE. CONTRAT DE PRESTATIONS AVEC LA SOCIETE TECHNI SCENE CONCEPT EUROPE POUR UNE ANIMATION DISQUE JOCKEY BAL PLAGE DU JAI SAMEDI 16 AOUT 2008.
19/08 200	ESE. CONVENTION AVEC CONCEPT COMMUNICATION PYROTECHNIE DISTRIBUTEUR OFFICIEL DE LA SOCIETE PYRAGRIC ARTIFICE « SPECTACLE PYROTECHNIQUE ». SAMEDI 16 AOUT 2008.
21/08 201	ESE. CONTRAT DE PRESTATIONS AVEC LA SOCIETE « PLEINS FEUX ORGANISATION » POUR UN CONCERT AVEC SHERYFA LUNA. AUDITORIUM DU PARC CAMOIN. SAMEDI 30 AOUT 2008.

Avant de passer à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose, si le conseil en est d'accord, de rajouter 2 dossiers. Il s'agit de :

► AUTORISATION A SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL AUPRES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES.

► APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE MOLIERE AVEC LA SARL ARTS ET LOISIRS GESTION POUR UNE REPRESENTATION DU « ONE MAN SHOW » NOELLE PERNA JEUDI 18 SEPTEMBRE 2008.

Le conseil donne un accord unanime pour modifier l'ordre du jour (pour : 38).

LE CONSEIL,

DECIDE, à l'unanimité (pour : 38) **d'AUTORISER** le maire à signer les conventions de mise à disposition de personnel communal avec les associations sportives suivantes :

- Le CMS Volley-ball
- Le Club Marignane Triathlon
- Le Tennis Club
- Le CMS gymnastique
- Le Stadium club d'athlétisme
- Le CMS Basket-ball
- Le CMS Natation
- Le CMS Sports et Loisirs

INDIQUE que la mise à disposition sera effective à compter du 1^{er} septembre 2008 pour une durée de 3 ans renouvelable. **DIT** que les salaires et charges des agents mis à disposition sont pris en charge par la commune.

DECIDE, à l'unanimité (pour : 38), **d'APPROUVER** la convention de mise à disposition du théâtre Molière à la SARL ARTS ET LOISIRS GESTION pour y organiser une représentation du « ONE MAN SHOW » Noëlle PERNA le jeudi 18 septembre 2008 ; **d'APPLIQUER** une tarification dérogatoire pour cette mise à disposition qui s'élèvera exceptionnellement à 4% de la recette nette réalisée par la société lors de cette manifestation.

DECIDE, à l'unanimité (pour : 38) **d'ADOPTER** le règlement intérieur du conseil municipal, après l'avoir modifié (Art. 5 : Questions orales : « le nombre de questions orales est limité à 3 par groupe »).

DECIDE, à l'unanimité (pour : 38) de **SOLLICITER** l'aide du Conseil Général dans le cadre d'une convention permettant la participation financière exceptionnelle du Département à un projet de développement pluriannuel de la commune sur la période 2008/2010. **De REALISER** les opérations prévues dans les délais impartis par la dite convention. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DECIDE, à l'unanimité (pour : 38) de **SOLLICITER** à nouveau l'aide financière du Conseil Général pour les opérations suivantes, à hauteur de 80% du montant hors taxes plafonné à 75 000 euros chacune :

N° Projet	PROJETS RETENUS POUR 2008	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	Place du 11 Novembre Création d'une fresque et Aménagement paysager	75 000 €	89 700 €
2	Quartier du Jaï Jardins d'enfants et aménagement D'une aire de jeux	75 000 €	89 700 €
3	Groupe scolaire Marie Curie Amélioration du réseau de chauffage	75 000 €	89 700 €
4	Quartier du jaï Parking extension du réseau électrique D'un réseau d'éclairage et reprofilage Du parking dans le cadre des Festinades	75 000 €	89 700 €
5	Parking du VERDUN Aménagement paysager	75 000 €	89 700 €
6	Avenue Raoul SALAN Création d'un parc paysager	85 000 €	101 660 €
	TOTAUX	460 000 €	550 160 €

Et d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE, à l'unanimité (pour : 38) de **CREER**, à compter du 1^{er} juillet 2008, 39 postes au budget afin de mettre en place une nouvelle organisation des services, suite à la Commission administrative paritaire du 26 juin 2008, et de **MODIFIER** le tableau des effectifs permanents, comme suit :

SUPPRESSION	<u>Nbre de Postes</u>	CREATION	<u>Nbre de Postes</u>
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>			
		Rédacteur Chef	1
		Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>			
		Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	6
		Agent de maîtrise principal	3
		Contrôleur de travaux	2
<u>FILIERE ANIMATION</u>			

		Animateur principal	1
<u>FILIERE CULTURELLE</u>			
		Assistant de conservation patrimoine et bibliothèque hors classe	1
<u>FILIERE SPORTIVE</u>			
		Educateur hors classe des APS	1
<u>FILIERE SOCIALE</u>			
		Auxiliaire de Puériculture Principal de 2 ^{ème} classe	1
		Auxiliaire de Puériculture de 1 ^{ère} classe	8
		ATSEM de 1 ^{ère} classe	9
<u>FILIERE POLICE MUNICIPALE</u>			
		Brigadier de Police Municipale	2
		Chef de Police de Classe normale	2

SUPPRESSION	Nbre de Postes	CREATION	Nbre de Postes
<u>FILIERE CULTURELLE</u>			
		Assistant d'Enseignement Artistique	1 TC

DECIDE, à la majorité (pour : 29, contre : 0, abstentions : 9 Mmes LANTERMO, GARGANI, MM. GOMEZ, GINI, ANTROPOLI, Mmes PEREZ, MIRA, MM. SIMONPIERI, VENDRAME) d'**AFFECTER** les résultats du compte administratif 2007 de la façon suivante :

- 1 090 264,10 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,
- Report du solde en section de fonctionnement (ligne R002 « Résultat de fonctionnement reporté ») pour un montant 2 895 595.82 €

DECIDE, à la majorité (pour : 29, contre : 0, abstentions : 9 Mmes LANTERMO, GARGANI, MM. GOMEZ, GINI, ANTROPOLI, Mmes PEREZ, MIRA, MM. SIMONPIERI, VENDRAME) de **SE CONFORMER** strictement aux propositions de la Chambre régionale des comptes visant le rétablissement de l'équilibre du budget primitif 2008 et **DE VOTER**, chapitre par chapitre, la reprise des restes à réaliser et des résultats de l'exercice 2007 ainsi que le réajustement du budget primitif 2008, comme suit :

REPRISE DES RESTES A REALISER 2007

Restes à Réaliser

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre 20	« Immobilisations incorporelles »	369 794.10 €
Chapitre 204	« Subventions d'équipement versées »	60 000.00 €
Chapitre 21	« Immobilisations corporelles »	698 572.35 €
Chapitre 23	« Immobilisations en cours »	738 033.71 €

Recettes

Chapitre 13	« Subventions d'investissement reçues »	101 424.29 €
Chapitre 16	« Emprunts et cautionnement reçus »	2 000 000.00 €

REPRISE DES RESULTATS EXERCICE 2007**Affectation du résultat****SECTION D'INVESTISSEMENT****Dépenses**

Compte 001	« Solde d'exécution d'investissement reporté »	1 325 288.23 €
------------	--	----------------

Recettes

Compte 1068	« Excédent de fonctionnement capitalisé »	1 090 264.10 €
-------------	---	----------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT**Recettes**

Compte 002	« Résultat de fonctionnement reporté »	2 895 595.82 €
------------	--	----------------

REAJUSTEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2008**SECTION DE FONCTIONNEMENT****Dépenses**

Chapitre 011	« Charges à caractère général »	
•	<i>Compte 6188 Autres frais divers</i>	1 395.82 €
Chapitre 67	« Charges exceptionnelles »	
•	<i>Compte 678 Autres charges exceptionnelles</i>	- 274 000.00 €
Chapitre 023	« Virement à la section d'investissement »	1 382 500.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Recettes**

Chapitre 13	« Subventions d'investissement reçues »	
•	<i>Compte 1383 Département :</i>	536 000.00 €
Chapitre 024	« Produits des cessions d'immobilisations »	402 000.00 €
Chapitre 021	« Virement de la section de fonctionnement »	1 382 500.00 €

Dépenses

Chapitre 21	« Immobilisations corporelles »	
•	<i>Compte 2121 Plantations d'arbustes</i>	- 200 000.00 €
•	<i>Compte 2184 Mobilier</i>	- 75 000.00 €

DIT que le budget primitif 2008 s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES TOTALES	RECETTES TOTALES
SECTION FONCTIONNEMENT	43 888 295.82 €	43 88 295.82 €
SECTION INVESTISSEMENT	11 974 888.39 €	11 974 888.39 €



Clôture de la séance : 19 H 30



Le Maire,
Eric LE DISSES.